



La maison relais

Il s'agit d'un dispositif d'accueil inscrit dans une **logique d'habitat durable, sans limitation de durée**. Sa spécificité est de proposer un **cadre semi-collectif**. Il conjugue **logement privatif** et **espace collectif** avec pour objectif de **valoriser la convivialité et l'intégration dans l'environnement social**.

La Maison Relais « *Les Bernardines* » vient renforcer l'action des partenaires sociaux et médico-sociaux déjà existants, sans se substituer à leur cadre d'intervention. Ainsi, ce dispositif repose sur un projet social qui s'articule autour :

- **Du logement** proposé par la maison relais
- De l'accompagnement à la vie sociale réalisé par les services de suivis spécialisés locaux

Cette organisation contribue ainsi à promouvoir l'autonomie des personnes et à leur ouvrir des perspectives de participation sociale.



Le public accueilli

La maison relais « *Les Bernardines* » est destinée à l'accueil de personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile l'accès à un logement ordinaire.

Les personnes accueillies doivent être majeurs et avoir de **faibles ressources financières**.

Elles peuvent également cumuler les caractéristiques suivantes :

-situation d'isolement affectif, familial ou social ;

-parcours antérieur fait de ruptures

-difficultés de santé, physiques ou psychologiques voire psychiatriques qui les fragilisent.



L'organisation de la maison relais

La Maison Relais « *Les Bernardines* » se présente sous la forme d'unités de logements situées sur un secteur géographique contenu (immeubles avoisinants) et à proximité d'un espace de vie collectif :

La maison relais met à disposition 18 appartements individuels.

L'espace collectif est un lieu ouvert en journée du lundi au vendredi. Les travailleurs sociaux y organisent des activités et des repas collectifs.

L'espace comporte une cuisine, une salle à manger, un espace de détente, un salon, un espace ludique et une buanderie ainsi que les bureaux des travailleurs sociaux.

Il se situe dans le quartier des Bernardines à Issoudun, au 89-90/23 rue de Bourgoigne.

Candidature

Vous souhaitez déposer une candidature à la maison relais.

Une fois le dossier reçu, nous vous proposerons une visite de la maison relais.

Si vous confirmez la candidature, une rencontre avec les travailleurs sociaux sera organisée.

A la suite de quoi, le dossier sera étudié en commission interne UDAF.

En cas d'avis favorable et de logement disponible, le candidat pourra intégrer le dispositif.

Si l'avis est défavorable, une notification du motif de refus ainsi qu'une proposition alternative pourra vous être proposée.

Pour avoir plus de renseignements et recevoir le dossier de candidature, contactez :

Marjorie LEBEAU et Jean-Philippe LE DEVEHAT

23 rue de bourgogne 36100 Issoudun

Tel : 07.86.00.39.81 ou 06.38.26.26.63

mlebeau@udaf36.fr / jpledevehat@udaf36.fr

Accompagnement

Les missions des deux travailleurs sociaux de la Maison Relais « *Les Bernardines* » sont axées sur un accompagnement de proximité :

- L'accès vers et dans le logement ;
- Le maintien de l'adaptation sociale et de l'autonomie ;
- La régulation de la vie quotidienne ;
- L'organisation de temps collectifs & conviviaux avec les résidents ;
- Un travail de partenariat avec les institutions sociales et médico-sociales de proximité
- L'ouverture du dispositif d'accueil sur l'environnement local.

Par leur écoute, ils proposent une présence sécurisante, rassurante, exercent un rôle de vigilance et d'alerte sur les problèmes rencontrés par les résidents.



MAISON RELAIS



« *Les Bernardines* »

23 rue de bourgogne - apt 89/90

36100 Issoudun

Tel : 09 75 25 18 07